

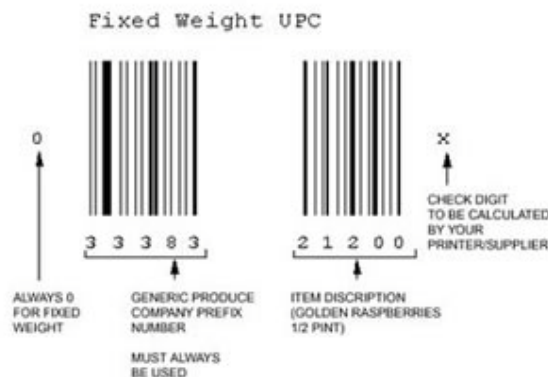
## Faits Frais : Le codage des fruits et des légumes

Au sein du secteur des fruits et des légumes, divers procédés sont utilisés pour l'identification des produits et la capture des données, tant pour les portions-consommateurs que pour les unités logistiques transportées par navire d'un continent à l'autre, par camion ou par tout autre moyen de transport. Le secteur cherche à adopter des normes mondiales pour ces procédés. À l'heure actuelle, leur mise en vigueur est restreinte, et notre façon d'identifier les produits vendus dans les commerces de vente au détail demeure quelque peu unique.

Les codes attribués aux portions-consommateurs peuvent être classés en deux catégories :

### Produits préemballés vendus selon un poids ou une quantité fixe

Depuis de nombreuses années, le secteur des fruits et des légumes utilisent les codes-articles internationaux CUP/GTIN\* sur les emballages de produits vendus selon un poids ou une quantité fixe. Ces codes sont composés d'un préfixe d'entreprise générique (033383) et d'un code article à 5 chiffres. L'attribution et la gestion des codes relèvent du secteur nord-américain.



\*Il est important de souligner que « GTIN » (ou code-article international) est un terme générique qui désigne plusieurs structures de données utilisées dans divers supports de données, tels que le UPC-A et la toute nouvelle DataBar, de GS1.

### Produits en vrac et à poids variable



**PLU** - Les codes PLU (codes d'appel de prix) utilisés par le secteur des fruits et des légumes comportent 4 ou 5 chiffres et désignent une denrée ou une variété de denrée précise. Le plus souvent, le code PLU est imprimé sur une petite vignette autocollante, qui est apposée à même les fruits et les légumes. Généralement, le code PLU comprend 4 chiffres (p. ex., 4011 désigne les bananes); un cinquième chiffre peut être ajouté au début du code à deux fins : 1) pour indiquer qu'il s'agit d'un produit biologique (p. ex., dans le cas de bananes de culture biologique, le chiffre 9 est ajouté au code PLU, qui devient 94011); ou 2) pour indiquer que la denrée est issue de modifications génétiques (le chiffre 8 précède alors le code PLU habituel, pour devenir, dans le cas des bananes, 84011). L'attribution et la gestion des codes PLU pour les fruits et les légumes sont assurées par la **Fédération internationale pour la codification des fruits et légumes (IFPS)**. De plus, comme pour les CUP, qui sont normalisés, une partie des codes PLU sont réservés à l'usage de certaines **entreprises de vente au détail** pour les nouveaux produits qu'elles ajoutent à leur gamme. (Au Canada, l'attribution de ces numéros est coordonné par l'ACDFL.)

Les codes PLU pour fruits et légumes sont utilisés dans les commerces de vente au détail au Canada, aux É.-U., en Grande-Bretagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Norvège. De plus, les grands pays exportateurs, comme l'Afrique du Sud, le Chili, le Mexique et l'Espagne, apposent les codes PLU sur les produits qui sont destinés aux marchés précités.



**GS1 DataBar** – Ce nouveau code à barres est si petit qu’il peut être apposé sur un autocollant de code PLU. Il peut servir à encoder de l’information propre à l’entreprise en plus de présenter le code PLU de l’IFPS, lisible à l’œil nu. Ainsi, les détaillants peuvent choisir de balayer le code à barres pour obtenir les données sur le produit ou s’en tenir à la méthode traditionnelle, c’est-à-dire saisir manuellement le code PLU. Pour obtenir plus de renseignements, visitez [www.acdf.ca](http://www.acdf.ca).

### **Pourquoi le codage des produits est-il important ?**

Le plus grand avantage du codage des produits est certes la possibilité d’identifier avec précision les fruits et les légumes, y compris leur variété. Lorsqu’on n’utilise pas de tels codes, il faut apposer sur chacun des produits des étiquettes de prix, ou les caissiers et les caissières doivent être en mesure de les identifier à vue, ou encore vérifier chaque fois le prix des fruits et des légumes s’ils ne s’en rappellent pas. Ces deux solutions nécessitent des ressources humaines accrues, et des déboursés, et sont également d’importantes sources potentielles de pertes attribuables aux erreurs humaines dans la saisie des données. Plus on dispose de renseignements spécifiques à une entreprise ou à un produit, meilleures sont les possibilités de gestion par catégorie et meilleure est l’information dont on dispose sur le rendement d’un fruit ou d’un légume en particulier.

### **Ce qu’il vous faut savoir**

À l’heure actuelle, de façon générale en Amérique du Nord, les données capturées sur les fruits et légumes emballés ou en vrac sont de nature générique : ni le GTIN, ou code-article international (anciennement appelé « CUP ») ni le code PLU de l’IFPS ne contient d’information permettant de déterminer l’entreprise ou la marque du produit. Les besoins commerciaux qui requièrent l’identification de l’entreprise augmentent; c’est pourquoi le code GS1 DataBar a été mise en œuvre comme une solution pour le codage des produits en vrac. Les codes-articles internationaux (GTIN) sont de plus en plus utilisés sur les produits préemballés, en particulier les produits frais coupés à valeur ajoutée. Ces codes, qui renferment un préfixe d’entreprise, permettent d’établir quelle entreprise commercialise le fruit ou le légume, ou sa marque (codées dans un GTIN).

**Codes PLU à l’usage des détaillants du Canada** – Les détaillants canadiens ont récemment établi une liste standard de codes PLU utilisables au pays, et nombre de commerces de détail s’en servent. Il s’agit en fait d’un sous-ensemble de codes PLU de l’IFPS. Ces codes sont réservés à l’usage des détaillants du Canada et sont gérés par ces derniers. La liste des codes PLU coordonnés à l’échelle nationale, à l’usage des détaillants du Canada, est affichée sur le site Web de l’ACDFL.

### **Personnes-ressources à l’ACDFL et sources d’information**

#### **ACDFL :**

Bev Appleby  
Gestionnaire, Relations gouvernementales et éducation  
613-226-4187 x227  
[bappleby@cpma.ca](mailto:bappleby@cpma.ca)

Jane Proctor  
Vice-présidente, Gestion des politiques et des enjeux  
613-226-4187 x212  
[jproctor@cpma.ca](mailto:jproctor@cpma.ca)

**Documents d'information :**

- [www.acdfl.ca](http://www.acdfl.ca)
- Organismes membres de GS1, dont GS1 Canada, GS1 US et le siège social de GS1, à Bruxelles : <http://www.gs1.org/contact/worldwide.php>